

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal
du 16 juillet 2026 à 18H30

Secrétaire de séance : Antoine MUSY

Présents (10) : Wilfried TISSOT, Antoine MUSY, Laura TOCK, Hervé JACQUIER, Mathilde PETIT, Arnaud SEYLLER, Claire FOUCHÉ, Claude BLANKE, Sylvie BORELLI, Thierry DEVAUTON

Absents excusés (1) : Pauline CHARLIN

Absents (0) :

Pouvoirs (1) : Pauline CHARLIN donne pouvoir à Antoine MUSY

Quorum (6) : atteint

DÉLIBÉRATIONS

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 juin 2026 à l'unanimité du Conseil Municipal. Hervé JACQUIER ne prend pas part au vote car il était absent lors de ce conseil.

FINANCES – FISCALITÉ

2026-07-16-DCM45 Achat d'un chariot télescopique MT 732 Manitou

Considérant la vétusté du chargeur communal,
Considérant les vaines recherches menées durant un an et demi pour remplacer ledit chargeur,
Vu l'annonce de CHAVANEL SAS pour un chariot télescopique MT 732 Manitou de 2015, 1.800 heures de travail, entretien complet réalisé, hauteur de levée de 7 mètres, capacité de 3.200 kgs, pour un montant de 50.000 € TTC, frais de livraison compris.

Il est proposé au conseil municipal de voter l'acquisition du chariot télescopique MT 732 Manitou tel que décrit dans l'annonce de CHAVANEL SAS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE d'acquérir le véhicule MT 732 Manitou tel que décrit dans l'annonce CHAVANEL SAS.

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de cette décision.

2026-07-16-DCM46 Tarifs assainissement collectif 2026-2027

Le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs de l'assainissement pour la période de facturation du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2027 pour la part fixe et la part variable.

Le Maire rappelle que la partie fixe est due par tout abonné présent au 1^{er} novembre de l'année de facturation et rappelle le tarif appliqué :

- **Partie fixe (pour la période de 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2026) :**

- Abonnement

85,00€

Le Maire rappelle que la partie variable est payée en fin de période à partir du relevé de consommation (terme échu) et rappelle le tarif appliqué :

- **Partie variable (pour la période de 1er novembre 2025 au 31 octobre 2026) :**

- Calculée sur la quantité d'eau consommée 1.20 €/m³

ORGANISMES PUBLICS : Agence de l'eau – A compter du 1^{er} janvier 2026

- **Performance des systèmes d'assainissement collectif** 0,07 €/m³

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur une augmentation des tarifs, en s'appuyant sur les arguments suivants :

Une étude a été menée sur la STEP des buis, à la fois pour sa mise aux normes et sa mise en sécurité et d'autre part pour sa fiabilisation à l'avenir, c'est-à-dire le remplacement des biodynes par un système plus adapté, plus fiable et plus efficace. La première phase, celle d'une mise en conformité « sécuritaire » de l'équipement, est évaluée autour de 200.000€ notamment pour la ventilation des espaces de travail, actuellement bien trop pollués. La seconde phase, prévoirait le remplacement des biodynes par des biodisques pour la pérennisation définitive de l'équipement, mais nécessite en amont une évaluation fine des débits pour un dimensionnement au plus juste. Avant, cela une petite étude d'analyse des débits doit donc être commandée.

Concernant la micro-station de Saint-Même, un agitateur est toujours en panne faute de pouvoir trouver la pièce adéquate (ce qui génère notamment les mauvaises odeurs perçues parfois sur les hameaux). Une pièce a été commandée et fabriquée, mais ne correspond pas exactement aux besoins de la station d'épuration. Deux nouveaux agitateurs ont finalement été commandés et la précédente facture refusée. Le coût total des nouvelles pièces avoisine les 8.000€.

Il est donc fait le choix d'assumer une augmentation progressive des tarifs dans l'objectif de provisionner le budget nécessaire aux travaux de modernisation de la STEP des buis (1,4 million d'euros HT selon les premières études menées cette année).

Pour rappel, le tarif moyen en Savoie en 2025 était de 2,47€ comprenant la part fixe, calculée pour une consommation moyenne de 120 m³. Le même calcul pour notre commune donne actuellement 1,91€ par m³.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'augmentation des tarifs de la part fixe et de la part variable comme suit :

- **Partie fixe (pour la période de 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2027) :**

- Abonnement 95,00€

Le Maire rappelle que la partie variable est payée en fin de période à partir du relevé de consommation (terme échu) et rappelle le tarif appliqué :

- **Partie variable (pour la période de 1er novembre 2026 au 31 octobre 2027) :**

- Calculée sur la quantité d'eau consommée 1. 30 €/m³

Le conseil municipal a bien conscience de l'importance de cette augmentation qui se justifie pleinement par les besoins d'investissement pour la mise en conformité et en sécurité des équipements actuels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les tarifs proposés par Monsieur le Maire ;

DÉCIDE que les tarifs, pour la part fixe et la part variable, seront applicables du 1er novembre 2026 au 31 octobre 2027 ;

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de cette décision.

2026-07-16-DCM47 Participation financière de la commune au spectacle des enfants de Chartreuse 2026-2027

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie a décidé de s'associer à l'AADEC pour réunir une équipe artistique – constituée d'une douzaine de jeunes ou enfants du territoire âgés de 7 à 18 ans – et élaborer un projet artistique en vue de la réalisation d'un spectacle jeune public original mêlant artistes professionnels et amateurs prévu le samedi 20 février 2027 à 17h00 en salle Notre-Dame.

Le montant de la participation demandé à la commune est de 350 € et de la mise à disposition de la salle Notre Dame pour les répétitions.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette demande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte la proposition d'un montant de 350 € pour la participation au projet du spectacle de théâtre,

AUTORISE le Maire à signer la convention à venir avec l'AADEC,

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de cette décision.

INFORMATIONS

Bibliothèque

La bibliothèque participera au marché de la création le 19 juillet, ainsi qu'aux Forestivités le 24 octobre. Une nouvelle bénévole s'est proposée pour communiquer sur la bibliothèque notamment sur les réseaux sociaux. Concernant la signalétique, Hervé a pris contact avec l'animatrice de l'AADEC pour la réalisation, par les enfants du centre de loisirs, d'une signalétique « animée » reprenant le logo de la bibliothèque.

Site internet

Suite à notre échange lors du dernier conseil municipal, la commission communication s'est rassemblée pour avancer sur le chantier de refonte du site. Des devis ont été demandés sur la base d'un petit cahier des charges informel. A ce jour, nous disposons de trois devis : Koté, NextTime Production et WebU. Parallèlement, Mathilde et Arnaud ont travaillé d'une part à l'édition d'un cahier des charges précis pour répartir le travail entre le prestataire et la mairie et à un comparatif des devis. Le budget s'échelonne entre 5000€ et 10 000€ selon les prestataires dont les propositions varient en termes de positionnement et de contenu. La commission se charge d'approfondir la discussion avec deux prestataires : Web U et NextTime et propose de faire une recommandation pour le prochain conseil.

Mobilités

Le projet d'acquisition conjointe de véhicules pour la mise en autopartage avance à l'échelle de la communauté de communes. La 4C porte une demande de financement de 4 véhicules auprès de la région. Une pré-commission se réunit à l'automne pour étudier la recevabilité du dossier.

Concernant le service de transport solidaire, l'AADEC souhaite lancer une expérimentation du service et a sollicité la commune pour obtenir les coordonnées des potentiels usagers « senior ». Cela pose des problèmes de RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) mais la commune va pouvoir communiquer directement auprès du public cible ou dans le cadre d'un duo élu/AADEC.

Concernant l'installation de l'abri-voyageur, la région doit réceptionner les travaux ces jours afin

d'autoriser l'installation définitive de l'abri pour la rentrée de septembre.

Nous avons reçu les données du radar pédagogique que nous allons prochainement interpréter.

Agriculture et forêt

L'actualité climatique et les nombreux départs de feu interrogent quant aux problématiques propres du territoire sur les questions de forêt et d'agriculture : fermeture des paysages, nombreux résineux scolytés, absence de débroussaillage, etc. Cela nous invite à une réflexion partagée pour la prise en compte collective de ces sujets à l'échelle du massif.

Concernant l'agriculture, il y a eu une réunion de préparation du nouveau plan pastoral territorial avec beaucoup de discussion autour de l'approvisionnement en eau.

Du côté de la communauté de communes, un chargé de mission sur la question foncière agricole va être très prochainement recruté.

SIERSS/CIAS

La directrice a brutalement démissionné. Les élus membres ont sollicité l'organisation d'une réunion extraordinaire le 17 juillet pour tirer les choses au clair.

Correspondant Défense

Il y a eu deux temps de formation en ce début d'été auxquelles Claude Blanke a participé.

Marquage au sol

Devant le bureau de tabac, un marquage au sol va être réalisé pour rappeler l'interdiction de se garer devant la chicane. Par ailleurs, la limitation de vitesse en zone de rencontre va également être peinte au sol.

ABC de Chartreuse

Grand succès avec de nombreuses animations dont la prochaine le 19 et 20 août « Animation inventaire avec les écologues du parc ». Par ailleurs, 10 000 observations sur INaturaliste et la barre des 27000 espèces différentes observées dépassée !

Trame noire

La chargée de mission France Nature Environnement reviendra faire quelques relevés sur la commune le 22 juillet. Une restitution de cette étude sera organisée en septembre.

Végétalisation de la cour d'école

Les élus isérois et savoyards se sont rencontrés pour avancer sur le projet de végétalisation de la cour d'école. Nous nous sommes mis d'accord sur une méthodologie avec, en première intention, l'installation d'arbre de haute tige pour ombrager le bâtiment idéalement pour la rentrée 2027 puis, dans le cadre d'un accompagnement avec l'entreprise Ekosystem de la communauté scolaire pour la définition et la mise en œuvre du projet de végétalisation sur une ou deux années scolaires.

Commission Économie

Cette commission développement économique du 6 juillet a d'abord rappelé le cadre de la compétence économique : depuis la loi NOTRe, c'est la 4C qui gère les zones d'activité et l'appui aux entreprises, la commune conservant l'animation des centres-bourgs et la sauvegarde des commerces, avec un vrai rôle facilitateur de l'intercommunalité.

Le bilan du mandat 2020-2026 a été présenté : 71 000 € de subventions à l'investissement aux

entreprises, 31 dossiers accompagnés et surtout la requalification de la friche de la papeterie d'Entre-Deux-Guiers (2,6 M€ de budget, largement financée par le fonds friche) transformée en zone d'activité. Enfin, il a été présenté les travaux correspondant à la tranche 2 du pôle tertiaire et l'accompagnement de 26 porteurs de projet représentant 73 emplois.

Actuellement, la 4C a 6 zones d'activité dans la CC représentant 66 hectares. Dans la nouvelle ZA d'Entre-Deux-Guiers, 4 lots sur 9 sont déjà précommercialisés.

Plusieurs sujets d'actualité ont ensuite été abordés : une demande d'acquisition de foncier sur la ZA du Moulin-Neuf, la convention avec la Maison de l'Emploi (qui n'intervient qu'en Isère et connaît des difficultés budgétaires), et le renforcement du partenariat avec l'association les Entrepreneurs en Chartreuse, notamment autour du label Made in Chartreuse, des visites d'entreprises et d'un système de parrainage des créateurs.

La commission a enfin rappelé son rôle : donner les orientations stratégiques, examiner les dossiers avant le conseil communautaire et saisir toutes les opportunités (Territoires d'industrie, ...) au service de l'intérêt général et du dynamisme des commerces locaux.

Sur le bourg, le sujet principal reste les locaux commerciaux vacants pour lesquels un recensement et une valorisation est en cours pour intéresser d'hypothétiques porteurs de projet.

Communication

La commune va acquérir une oriflamme pour les événements qu'elle finance ou organise.

Agenda

Le jeudi 6 août entre 17h et 19h, les salariés de l'office organisent une visite théâtralisée du village. Les élus et agents seraient invités à la répétition générale le 4 août à 16h.

La séance du Conseil Municipal se termine à 23H

*Le prochain conseil Municipal se tiendra le **7 septembre 2026** à 18h30
Salle verte de la Maison Hermesende*

Le Maire



Le secrétaire de séance

